

Le chanvre isole



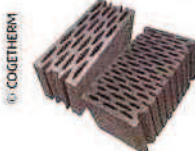
© AGROFIBRE SAS

Prologis se pose la question d'utiliser ou non des isolants d'origine végétale en lieu et place de la laine de verre ou de la laine de roche. Et la première matière première sur laquelle l'entreprise s'interroge est le chanvre, notamment pour les bureaux situés dans les entrepôts. C'est une plante qui pousse vite, sans engrais, produit beaucoup et abîme peu les sols. Sa fibre était utilisée pour fabriquer des cordages, notamment pour la marine, et des vêtements. Ce chanvre-là (*Cannabis sativa*), différent de la variété psychotrope *Cannabis indica*, a révélé des qualités d'isolation thermique et phonique intéressantes. Le chanvre existe aujourd'hui sous forme de briques, mélangé à de la chaux, que proposent des entreprises comme Agrofibre.



© AGROFIBRE SAS

► Le bloc monomur plus fort que le parpaing



© COGETHERM

« La brique monomur nue, sans couche isolante supplémentaire, sinon un enduit de plâtre, possède un système alvéolaire qui régit l'isolation », souligne Jean-Michel Lemius. C'est aussi bien qu'un parpaing de 20 cm d'épaisseur auquel on additionne un isolant de 15 cm. Mais la brique en terre cuite

nécessite pour sa fabrication l'usage de fours. Elle est donc énergivore. C'est un handicap face aux blocs monomurs en pierre ponce, qui sont fabriqués par séchage naturel.

« La pierre ponce est un écomatériau à 100 % recyclable à 100 %. Sa fabrication est réalisée sans cuisson : la consommation pour une tonne de produit est de 105 kilowatts par heure, soit douze fois moins que la terre cuite », déclare Eric Agostini, fondateur de Cogestone, la société détentrice du brevet Cogetherm qui permet de transformer la pierre ponce brute en monobloc. « C'est aussi un isolant thermique naturel autorégulateur - frais l'été, chaud l'hiver - et qui évite la remontée d'humidité par capillarité. Son taux d'absorption est de 0,3 % », ajoute-t-il. En comparaison, celui du béton cellulaire est de 0,18 %. Celui de la terre cuite est encore plus élevé. In fine, un édifice construit en monomur en pierre ponce consomme, selon Cogestone, 3,05 kW/h/m². Il permet, d'ores et déjà d'atteindre la norme bâtiment basse consommation. En comparaison, la norme HQE impose une consommation maximale de 60 kW/h/m². □